



Président :
F.FOUCAT
Directrice Générale :
C. HERROU

Siren : 384 487 013

PROJET ASSOCIATIF

DES ETABLISSEMENTS DE L'A.P.A.T.E

L'Association Pour l'Accueil de Tous les Enfants, l'A.P.A.T.E, a été fondée en octobre 1990. Sa vocation est de lutter contre l'exclusion des enfants pour cause de handicap ou de maladie en pratiquant une inclusion collective de ces enfants dans des établissements qu'elle crée et gère, l'A.P.A.T.E. cherche à réduire une inégalité de droit générée par l'inégalité naturelle provoquée par le handicap.

Extrait des statuts de l'A.P.A.T.E

ARTICLE 2 - Buts de l'association

Cette association a pour buts :

- a) *le développement de projets innovants concernant la petite enfance, la création et la gestion de structures favorisant l'intégration d'enfants porteurs de handicap, ou connaissant des difficultés diverses d'ordre social, parmi les autres.*
- b) *le développement d'actions de formation, d'information et de recherche dans les domaines de l'enfance et de l'intégration sociale.*

L'A.P.A.T.E. veut prouver l'intérêt socio-éducatif pour les enfants sans handicap et leur famille à fréquenter les enfants atteints de handicap et/ou de maladie chronique et leur famille.

L'A.P.A.T.E. gère cinq établissements pour jeunes enfants, réservant une place sur trois pour les enfants handicapés et/ou atteints de maladie chronique.

Siège : 27-29, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél : 01 53 27 36 60 Fax : 01 43 67 00 35
Site internet : **www.apate.fr**

Les 6 structures sont :

- **La Maison Dagobert**, structure multi accueil, située 30, rue ouverte en février 1992 accueillant 20 enfants de 1 an à 6 ans.

 - **L'Ecole Gulliver**, jardin d'enfants, située 59/61, rue des Pirogues de Bercy 75012 Paris, ouverte en février 1998, accueillant 36 enfants de 2 ans à 6 ans.

 - **La Caverne d'Ali Baba**, comporte un multi accueil et un jardin d'enfants. Située 27/29, avenue Philippe Auguste 75011 Paris, ouverte en octobre 2006, elle accueille respectivement 33 enfants simultanément de 1 an à 6 ans et 24 enfants de 2 ans à 6 ans.

 - **Mowgli**, crèche située 10 rue Dieu 75010 Paris, repris par l'A.P.A.T.E en 2015. Elle accueille 22 enfants « de la marche » à 3 ans.

 - **Baloo**, crèche située 6 rue Pajol 75018 Paris, repris par l'A.P.A.T.E en 2015. Elle accueille 28 enfants de 2 mois et demi à 3 ans.

 - **Le Sourire du Chat**, multi accueil situé 9 avenue Sainte Eugénie 75015 Paris, ouvert en novembre 2017, accueillant 45 enfants de 1 an à 6 ans.
- &
- **La Taverne d'Ali Baba**, espace de soutien à la parentalité, située dans les locaux de La Caverne d'Ali Baba, 27-29 avenue Philippe Auguste -75011 Paris- (*cf présentation en annexe*)

Un tiers des places disponibles est réservé aux enfants handicapés ou autistes quelle que soit la nature et la gravité de leur atteinte à La Maison Dagobert, à l'Ecole Gulliver, à La Caverne d'Ali Baba et au Sourire du Chat. Mowgli et Baloo accueillent les enfants handicapés ou atteints de maladie chronique domiciliés dans le quartier d'implantation de ces établissements. La seule condition à leur admission, outre la disponibilité des places, est leur prise en charge par des équipes de soins en fonction de leurs difficultés. Si ce suivi n'est pas assuré, la directrice veille à ce que des démarches soient entamées dans ce sens, en collaboration avec les parents, en vue d'inscrire l'enfant à La Maison Dagobert, à L'Ecole Gulliver, à La Caverne d'Ali Baba, à Mowgli, à Baloo ou au Sourire du Chat.

Les professionnels spécialisés qui, à la demande des parents, souhaitent intervenir auprès des enfants en situation de handicap dans les établissements d'accueil dont l'A.P.A.T.E a la responsabilité, doivent impérativement faire partie d'une équipe de soin, travaillant en cure ambulatoire, ou en libéral sous la responsabilité d'un médecin spécialisé, et en accord avec la direction de l'A.P.A.T.E qui entérine la décision.

Ces dispositions permettent aux établissements de l'A.P.A.T.E de garder leurs spécificités de lieux de vie pédagogiques, éducatifs, socialisants, et ne soient pas assimilées avec les structures de soins individualisés. Ainsi, l'A.P.A.T.E. veille à ce que les enfants bénéficient d'une vie sociale précoce en collectivité de jeunes enfants suivi médical dont ils ont besoin. Pour les enfants dont la pathologie nécessite un séjour, les équipes formées à l'annonce et la révélation d'une pathologie sont en mesure de soutenir les parents et faire en sorte d'orienter l'enfant possible vers les équipes spécialisées. Les mesures préventives des handicaps et des sur-handicaps sont plus aisément mises en œuvre par ces professionnels « avertis ».

Ces six établissements sont financés conventionnellement par la Ville de Paris et La Caisse d'Allocations Familiales de Paris dans le cadre du Contrat Enfance. Ils sont agréés par la Protection Maternelle et Infantile et leur secteur d'intervention est la commune de Paris.

La Taverne d'Ali Baba, espace de soutien à la parentalité, est financée par La Caisse d'Allocations Familiales de Paris. Une subvention annuelle est également versée par le Bureau des Actions en Direction des Personnes Handicapées de La Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES).

Plusieurs constats ont amené l'A.P.A.T.E. à mettre en place ces structures dont les dispositions de fonctionnement sont les suivantes :

- ***Malgré les progrès en matière d'inclusion, des enfants ne sont pas accueillis*** dans les lieux de garde, éducatifs et pédagogiques habituels (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants, maternelles) du fait de leur handicap et/ou de leur maladie pour des raisons diverses, malgré le souhait des parents et la demande des soignants (médecins et équipes spécialisées).
- ***Les enfants handicapés ou autistes*** en contact avec les autres enfants sans handicap se développent dans les meilleures conditions : progrès manifestes, prévention du sur-handicap lié à l'isolement et des problèmes familiaux qui en découlent, effets thérapeutiques importants.
- ***Les parents d'enfants handicapés*** : notre organisation familiale et économique met l'accent sur les mères. Accueillir l(es) enfant(s) leur offre la possibilité de reprendre une activité professionnelle ou encore de retrouver, par d'autres biais, une vie sociale nécessaire à leur équilibre psychologique qui, par extension, profite à la famille dans son ensemble. Il s'agit d'un souci de prévention du risque de sur-handicap de l'enfant lié à la symbiose mère/enfants maintenue au-delà de l'âge normal du fait de sa dépendance. Il s'agit également de lutter contre l'exclusion sociale de la mère et de la famille et permettre

que l'enfant handicapé soit gardé et socialisé au même titre que les enfants sans handicap sans que cela soit vécu comme une faveur *consentie* par l'équipe d'accueil.

- **Les enfants sans handicap et leurs parents.** L'expérience de la prise en charge des enfants handicapés permet aux enfants sans handicap dès leur plus jeune âge de mieux connaître « d'autres modalités de vie », d'appréhender et d'adopter différentes approches de la réalité. Même si le handicap est toujours un désavantage, les inventivités compensatoires pour le supporter ou le contourner sont toujours enrichissantes pour les enfants sans handicap et leur famille. Ces derniers apprennent beaucoup des personnes handicapées ou malades qui développent certaines facultés ignorées d'eux même.
- **Les familles en difficultés sociales.** l'Association Pour l'Accueil de Tous les Enfants est sollicitée par les équipes spécialisées, mais aussi par les services sociaux, hôpitaux et divers organismes de traitements et de préventions, pour accueillir des enfants dont les difficultés ne sont pas dues à un handicap patent, mais à des situations familiales à risques : parents psychotiques, alcooliques, risque de mauvais traitements, très grande précarité, délinquance...
Indépendamment de l'existence d'un handicap, un problème particulier peut constituer une priorité pour l'admission d'un enfant. L'évaluation de l'urgence de l'admission relève du ressort des équipes des établissements de l'AP.A.T.E, sous la responsabilité de la directrice générale et des directrices.

L'expérience des professionnels de l'AP.A.T.E auprès de familles de conditions sociales multiples implique un regard averti. Cette attention particulière permet de repérer les difficultés d'ordre social, surajoutées ou non à l'existence d'un handicap, chez un enfant. Les équipes travaillent alors en réseau avec les différents organismes prenant en charge ces familles (services sociaux, écoles, hôpitaux, services spécialisés...)

La Maison Dagobert, L'Ecole Gulliver, La Caverne d'Ali Baba, Mowgli, Baloo et Le Sourire du Chat sont des lieux ouverts :

- **Pour les parents.** Les parents (grands-parents, assistantes maternelles...) accompagnent et viennent chercher leur(s) enfant(s) dans les salles. Ainsi, les informations utiles mais aussi observations, suggestions entre parents et éducateurs circulent quotidiennement. Par ailleurs, les parents d'une part, la directrice générale, et/ou la directrice et/ou la directrice adjointe (pour Mowgli et Baloo) et/ou les éducateurs et/ou la psychanalyste d'autre part, peuvent demander une rencontre plus formelle. Un rendez-vous est alors organisé en tenant compte des disponibilités de chacun.
- Evidemment, les fêtes dans les cinq établissements (à Noël et en juin) peuvent servir de moments conviviaux où les parents se rencontrent, échangent plus facilement.

- ***Pour les professionnels spécialisés*** qui apprécient la complémentarité des soins individualisés et de la vie en collectivité nécessaire à la meilleure évolution de l'enfant handicapé et de ses parents, le soin ne prenant sens que si l'enfant est « *socialement inclus* ». Cela permet aux thérapeutes d'élargir leur champ d'intervention, dans un espace disponible de l'établissement et/ou groupe, à leur convenance.

Inclure un enfant handicapé, c'est aussi faire en sorte que dans tous les cas les soins dont il a besoin puissent lui être dispensés. Ces dispositions permettent aux parents une simplification dans leur organisation quotidienne. Dans cet esprit, le matériel d'installation est utilisé et les directives des spécialistes appliquées par les équipes d'accueil dans la mesure de leur compétence, et de la législation en vigueur. Les rencontres, réunions, échanges entre les professionnels sont facilités. Enfin, ces dispositions contribuent à ne pas évacuer la réalité du handicap.

Formations et informations

L'A.P.A.T.E. a le souci de faire partager son expérience avec les professionnels de la petite enfance et les spécialistes du handicap, aussi bien en cours de formation qu'en poste, afin de promouvoir l'inclusion des enfants handicapés et le fonctionnement institutionnel nécessaire à l'accueil de **Tous** les enfants. L'A.P.A.T.E. est enregistrée officiellement comme organisme de formation et dispose d'un numéro d'agrément de formateur.

- Les cinq structures sont des lieux de formation :
 - ***Pour les stagiaires des écoles et des universités*** : auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de vie, aides médico-psychologiques, psychologues, médecins, infirmiers, assistantes maternelles, orthophonistes, psychomotriciennes, kinésithérapeutes.

Un entretien avec la directrice et/ou son adjointe de direction et/ou avec un membre de l'équipe (en fonction des diverses professions) a lieu avant le stage afin d'évaluer, autant que faire ce peut, le choix et la capacité de l'étudiant à effectuer ce stage particulier du fait de la présence d'enfants handicapés ou autistes en nombre parmi les autres enfants.

 - ***Pour les professionnels en poste*** dans des structures de la petite enfance ou dans des lieux de soins.

Les stages comprennent dans tous les cas une pratique (observation active) au côté de l'équipe de La Maison Dagobert et/ou de L'Ecole Gulliver et/ou de La Caverne d'Ali Baba et/ou de Mowgli et/ou de Baloo, et/ou du Sourire du Chat et des échanges informels et formels (groupes de travail théorique; entretiens individuels avec un ou deux membres des équipes ; en présence d'un cadre pédagogique...).

- Les professionnels des équipes des établissements de l'A.P.A.T.E sont amenés à intervenir lors de journées de formation, colloques, congrès (organisés par des organismes, associations ou instances), se préoccupant de l'inclusion des enfants
- Les publications écrites : articles des professionnels et des journalistes soutiennent notre action et la diffusent.

**Intégration collective de jeunes enfants handicapés – Semblables et différents – Cécile Herrou et Simone Korff-Sausse – Collection : Connaissances de l'éducation – Editions érès, 2007 (nouvelle édition actualisée, 1^{ère} édition 1999)*

- Les documents vidéo et reportages télévisés sont aussi des outils de diffusion utilisés sous le contrôle de la direction de l'A.P.A.T.E.
- Deux documentaires, de 52 minutes et 27 minutes « Tout petits déjà », sont des supports précieux de diffusion de notre travail, montrant la vie des enfants, ensembles au sein des établissements gérés par l'A.P.A.T.E, des témoignages de parents et professionnelles.
- Outre les formations proposées par divers organismes et du fait de la spécificité des lieux, l'A.P.A.T.E. dispense une formation continue interne pour son personnel sous forme de réunions hebdomadaires, d'interventions par des professionnels extérieurs sur des questions spécifiques, de journées pédagogiques, de matinées de réflexion (samedi).

LA TAVERNE D'ALI BABA : ESPACE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

La Taverne d'Ali Baba, implantée à proximité de La Caverne d'Ali Baba
(Établissement d'accueil pour jeunes enfants)

Historique et contexte du projet de La Taverne d'Ali Baba

Depuis plus de 20 ans, L'APATE accueille dans les établissements : La Maison Dagobert (depuis février 1992) ; L'Ecole Gulliver (depuis février 1998) ; La Caverne d'Ali Baba (depuis octobre 2006) un enfant sur trois présentant un handicap quel qu'en soit la nature et la gravité. Les équipes de soins suivant ces enfants, ont depuis toujours identifiés ces lieux, comme des lieux en capacité d'accueillir des enfants atteints de handicaps et de maladies chroniques les plus lourds et les plus compliqués, ainsi que des parents aux prises avec des symptômes de souffrance particulièrement aigus. En outre, depuis quelques années, et face à la précarisation de toute une couche de la population, l'APATE est aussi investie dans l'accueil des enfants et des familles en grandes difficultés sociales ou/et médico-sociales.

Une architecture, partie intégrante du projet :

Siège : 27-29, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél : 01 53 27 36 60 Fax : 01 43 67 00 35
Site internet : www.apate.fr

En réfléchissant au plan architecturaux et à l'aménagement de La Caverne d'Ali Baba, ouverte en octobre 2006, nous avons prévu un lieu destiné aux familles dans un local proche mais indépendant de l'espace d'accueil des enfants.

L'aménagement de cet espace de soutien à la parentalité est inspiré du tables et chaises « bistrot », et dispose également d'un espace « salon » pris d'accueillir « autrement » ses usagers. Un café, une « taverne » signifiante de convivialité, d'échanges en tête à tête, de détente autour d'une boisson, a pour objectif de participer à une certaine « libération de la parole ».

Les professionnels de l'APATE ont toujours été incités à s'entretenir avec les parents, et ce, quel que soit leur métier, en misant sur les « relations transférentielles » très vivaces dans les lieux d'accueil petite enfance. Là aussi l'APATE défend une position déhiérarchisée des capacités de relations, de communications et d'aide. Dans notre domaine, les qualités relationnelles se mesurent dans les manifestations d'apaisement et de satisfaction des parents.

Ce contexte de « taverne » nous semble aller de manière plus radicale dans ce sens : rencontres autour d'une petite table ronde ou dans le salon, pourvu de canapés, fauteuils et tables basse -et non plus derrière un bureau traditionnel, très connoté dans nos esprits- le (ou les) professionnel(s) « discutent » avec des parents. L'échange est facilité grâce à la reconstitution de l'habitude culturelle de la « conversation de bistrot ». Celle-ci, ne nous y trompons pas -compte tenu de notre vocation d'aide à la parentalité - prendra une valeur des plus sérieuse.

Une expérience de soutien à la parentalité

Les professionnels de l'A.P.A.T.E ont une grande capacité à détecter et à prendre en compte toutes formes de souffrances affligeant des familles très diverses : avec un enfant (parfois plusieurs) handicapé ou vivant dans une grande précarité, ou bien des familles apparemment sans problèmes psychologiques ni sociaux particuliers, dont les enfants se développent normalement.

Nous savons qu'il existe des situations objectivement plus dramatiques que d'autres, néanmoins, il n'y a pas de hiérarchie des vécus. Par contre les situations extrêmes des familles auxquelles nous sommes confrontées quotidiennement nous obligent à un questionnement permanent sur l'inquiétude parentale, quelle qu'en soit l'origine, afin de les soulager au mieux et d'éviter des troubles plus graves chez les enfants.

Les témoignages de ces parents que nous aidons, que le problème soit lié -ou non- au handicap de leur enfant ou à une grande précarité, ou à la souffrance psychique, la maladie mentales, nous incitent à mettre notre expérience au service de tous les parents, que leur enfant soit ou non inscrit à La Caverne d'Ali Baba, à La Maison Dagobert, à l'Ecole Gulliver, Mowgli ou Baloo, en les invitant à nous rencontrer à La Taverne d'Ali Baba.

Siège : 27-29, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél : 01 53 27 36 60 Fax : 01 43 67 00 35

Site internet : www.apate.fr

Un espace « indiqué » pour des parents inquiets

Avant tout, il convient de préciser le terme « indiqué » choisi pour qualifier ce service. Dans l'esprit de l'A.P.A.T.E, et grâce à l'expérience des professionnels qui travaillent, notre vocation est d'accueillir des parents, qui, malgré des conseils pédiatriques rassurants, persistent à penser que « quelque chose n'est pas normal » dans le développement de leur enfant, que cette inquiétude s'avère, à terme, fondée sur la réalité d'une anomalie, ou non. Ces parents peuvent nous contacter de leur propre initiative ou être adressés par des professionnels : médecins, équipes de PMI, assistantes maternelles, psychothérapeutes, équipes d'établissements d'accueil de la petite enfance... ou autres espaces de soutien à la parentalité qui, eux-mêmes, sont dans un questionnement par rapport au développement de cet enfant ou qui se soucient des répercussions de l'angoisse parentale sur l'éveil de celui-ci.

Les professionnels travaillant en institution ou en libéral pourraient également nous adresser des parents dont ils estiment qu'ils sont dans un déni des difficultés réelles de leur enfant ou, eux-mêmes, d'être dans l'impossibilité de dévoiler aux parents leurs craintes par rapport au développement de l'enfant qui nécessiteraient peut-être de soins précoces appropriés. L'hypothèse est souvent vérifiée, que ces parents peuvent plus facilement se tourner vers un dispositif non médicalisé avant d'accepter éventuellement une orientation plus spécialisée. La réalité est qu'aucun parent confronté à une anomalie de développement de son enfant n'est dépourvu d'inquiétude, le phénomène du déni en est la preuve même.

Une angoisse envahissante pour les parents comme pour les professionnels

Il s'agit donc de recevoir à La Taverne d'Ali Baba une catégorie de parents aux prises avec des angoisses bien particulières. Une des craintes les plus envahissantes et les plus sournoises que puissent vivre une mère, un père, un couple parental (et souvent son entourage proche) est celle d'avoir le sentiment que leur enfant ne se développe pas normalement. De nombreux parents affirment qu'ils sentaient, dès le début de la vie de leur enfant, que « quelque chose n'allait pas... » alors même que les soignants auxquels ils s'étaient confiés avaient considéré leur inquiétude infondée. Ces parents nous font alors part de leur sentiment de révolte et de culpabilité.

Ces témoignages sont si récurrents qu'il nous a semblé, que les considérer comme systématiquement reconstruits « à posteriori » relève d'une explication ultime ou tentative de déculpabilisation de notre corporation de professionnels de la petite enfance. En tout état de cause, nous ne devons pas nous désintéresser de ce phénomène. Choisir stricto sensu de « soigner » les parents de leur anxiété, en mettant à l'écart leur intuition, c'est prendre le risque de passer à côté d'une réelle anomalie dans le développement de l'enfant. Ecouter et prendre en compte les observations et les impressions des parents (même si elles se révèlent sans relation avec une anomalie durable chez leur enfant), constitue un outil majeur de prévention et d'action précoce, déterminant pour l'avenir de l'enfant, des parents et des proches.

Nombreux, même s'ils restent insuffisants, sont les lieux où la prévention s'exerce avec efficacité, mais la crainte de découvrir un problème considéré comme « inavouable » aux

parents, la peur du handicap, de la maladie incurable, ou la peur de se tromper, peut faire obstacle à une orientation adéquate. Les expériences de la rencontre avec des enfants atteints de handicaps différents et variés, le partage avec leurs proches, perm
« avertis » de tenir une conduite adaptée.

Des accompagnements « à la carte » :

L'équipe de La Taverne propose d'évaluer ces situations avec les parents ou/et les personnes concernées par l'enfant, d'établir un projet de soutien des parents et si nécessaire, de soins spécialisés, en évaluant l'orientation à préconiser ainsi qu'un accompagnement concret dans les démarches (RDV, consultations...). Une fois la « relève prise », par les équipes de soins, ou si aucun problème particulier dans le développement de l'enfant ne se révèle dans la durée, jusqu'à ce que l'inquiétude des parents (ou des personnes concernées par cet enfant) disparaisse.

Fonctionnement de La Taverne d'Ali Baba

Une réflexion approfondie a été menée sur le fonctionnement de la Taverne d'Ali Baba, tant au niveau des pistes de travail (thèmes à développer dans le cadre des groupes de parents) que du mode opératoire (durée des groupes de parents, des rencontres individuelles ; nombres de professionnels pour chaque type d'intervention...).

En outre, une analyse des objectifs s'est élaborée en fonction des demandes et des besoins exprimés ou implicites des familles au cours d'échanges avec les éducatrices dans le cadre des établissements gérés par l'A.P.A.T.E.

Cet espace de soutien aux parents inquiets du développement de leur(s) enfant(s) s'appuie sur des années de travail pratiqué par les équipes de l'A.P.A.T.E qui conçoivent leur mission au-delà des pratiques habituelles dans le milieu de l'accueil des jeunes enfants au sein de collectivités : entretiens d'aide, suivis, conseils, orientations, accompagnements, mises à disposition pour assurer la continuité du soutien.

Ainsi de nombreux parents (individuellement ou/et en couple) ont été reçus par des professionnelles de l'A.P.A.T.E.

Les échanges se déroulent sur des durées variables pouvant se prolonger (jusqu'à deux heures). Certaines situations extrêmement douloureuses –par exemple, en rapport avec l'annonce d'un handicap ou le pronostic vital d'un enfant- réclament des temps d'échanges suffisamment longs et répétés.

Désormais, La Taverne d'Ali Baba permet de formaliser les entretiens avec des parents demandeurs qui se révèlent –comme ils le témoignent eux-mêmes- apaisants et rassurants-tant pour ces parents raisonnablement inquiets que pour ceux traversant des épreuves particulièrement bouleversantes.

Une autre forme d'accueil a été pensée: des groupes de parents à partir de thèmes.

Siège : 27-29, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél : 01 53 27 36 60 Fax : 01 43 67 00 35

Site internet : www.apate.fr

Les professionnelles de l'A.P.A.T.E souhaitent mettre en œuvre une expérience innovante qui constitue une avancée en matière d'inclusion des enfants handicapés et de leurs parents : recevoir, ensemble, des parents d'enfants avec ou sans handicap autour d'une discussion.

Cette expérience a pour objectif de croiser les témoignages des parents, qu'ils soient handicapés ou non. Du fait de leur expérience singulière, les parents d'enfants handicapés apportent aux parents d'enfants sans handicap, des « savoirs faire », compte tenu de leurs inventivités pour éduquer un enfant différent, tout à fait utile dans l'éducation d'un enfant au développement plus classique.

Inversement, des parents d'enfants sans handicap, en racontant leur expérience permettent aux parents d'un enfant handicapé, lorsqu'ils n'ont pas d'autres enfants, de saisir que leur enfant, malgré la singularité de son comportement ou de son développement, a aussi une part semblable à tout enfant. Ainsi « la part des choses » qu'elle que soit la nature ou la gravité d'un handicap peut se faire, dans l'esprit des parents qui peuvent avoir tendance à mettre sur le compte du handicap tout comportement difficile, néanmoins ordinaire dans le développement d'un enfant. Les échanges entre parents d'enfants handicapés et sans handicap, dans ce contexte, ne peuvent être qu'enrichissants.

Pour les « animatrices » de ces groupes, il s'agit d'un exercice tout à fait inédit, qu'elles se sentent tout à fait prêtes à exercer ; les rencontres quotidiennes des parents d'enfants sans handicap et les discussions « à bâtons rompus » entre les professionnelles et ces parents permettent de formaliser un échange autour d'un thème précis, qui sert de socle à la « conversation ».

Nous pensons, par la Taverna, permettre d'aller plus avant dans la création du lien social entre parents d'enfant(s) quel(s) qu'il(s) soit(ent).

Le décor, un salon avec canapés, fauteuils, tables basses à proximité du « bar », des tables et chaises de « bistrot », contribuera à cette Rencontre.

Quelques thèmes abordés au cours des groupes de paroles :

- De la vie de couple à une vie de famille.
- La mère dans tous ses états. Entre l'épouse, mère d'hier, et femme d'aujourd'hui, que s'est-il passé ? Comme envisagent-elles leur rôle maintenant.
- La politesse enseignée aux tout petits. En quoi est-ce important ?
- Disputes – relations difficiles dans la fratrie.
- Le couple, devenir parents, un avenir gagnant ou perdant pour le couple ?
- Les questions des petits sur la mort.
- Les images. Télé, ordinateurs, tablettes, les écrans tentent et captivent. Permission, négociation, interdiction, quelle attitude adopter ? Que voit l'enfant, mais surtout qu'en fait-il ? Comment le guider.

Siège : 27-29, avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél : 01 53 27 36 60 Fax : 01 43 67 00 35

Site internet : www.apate.fr

- Manger pour vivre... Tous les goûts sont dans la nature, dit-on ! Alors toutes vos questions seront de bon goût pour aborder l'alimentation, les métiers culinaires de vos petits et grands.